

CD/D

POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUEZ ICI











PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h00

Accueil des participants

9h30

Ouverture des travaux par Monsieur **Philippe Cavalerie**, président du tribunal de grande instance de Rouen, président du CDAD de Seine-Maritime

9h45 à 12h00

- La notion de personne vulnérable et le rôle du procureur de la République : un magistrat du parquet de Rouen
- Une multitude de réponses à la vulnérabilité : Madame Frédérique Eudier, enseignante à la faculté de droit de Rouen
- Le mandat de protection future : Maître Olivier Boudeville, notaire à Rouen,
- La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP): François Gidel, référent social du Département de la Seine-Maritime
- Echanges avec la salle

13h30 à 16h30

- La mise en œuvre des outils de protection : le signalement au procureur de la République et la saisine du juge des tutelles : un magistrat du parquet de Rouen et Madame Chantal Mantion, conseillère à la cour d'appel de Rouen, magistrat délégué à la protection des majeurs,
- Le traitement des dossiers par les tribunaux d'instance et les différentes mesures de protection : Monsieur Thomas Grandgeorge, juge des tutelles de Dieppe, Madame Danielle Le Moigne, juge des tutelles de Rouen
- Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs : Messieurs Thierry Vibert, directeur du pôle rouennais de l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés de Seine-Maritime et Samuel Lakdja, coordinateur tuteurs familiaux de l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés de Seine-Maritime
- Etat des lieux et prospective : Madame Chantal Mantion, conseillère à la cour d'appel de Rouen, magistrat délégué à la protection des majeurs
- Echanges avec la salle

16h30

Clôture des travaux

